

Journée dirigeant du bâtiment

Objectif

Permettre aux créateurs repreneurs du bâtiment de connaître les spécificités sociales et juridiques du bâtiment

Bénéficiaires

Créateur repreneur du bâtiment

Contenu de la prestation

Déterminer les besoins en assurance : responsabilité du chef d'entreprise, risques couverts par les assurances, assurances obligatoires dans le bâtiment, assurance construction, réception du chantier et assurance

Utiliser le bon contrat pour vos travaux : contrat de construction, contrat de sous-traitance, contrat de co-traitance,

S'informer sur la convention collective du bâtiment : congés payés, régime maladie, période d'essai

Savoir accéder aux différents marchés : mode de passation des marchés publics et privés

Connaître la réglementation technique : les normes, les DTU, les qualifications, les habilitations

Etablir les prix de revient : méthode de calcul et contrôle des déboursés

En pratique

Une journée par trimestre uniquement sur inscription

Dates des sessions consultables sur le site internet www.cm-tours.fr

Partenaires

Chambre de l'Artisanat des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB),
Fédération Française des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics (FFB)

Tarif

Gratuit : prestation prise en charge par la CAPEB, la FFB et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

Contact

Nelly FIROUZMANECH

Tél. 02 47 25 24 50

Courriel : nfirouzmanech@cm-tours.fr

internet : www.cma-tours.fr

